

OUVERTURE DU NOUVEAU CENTRE AQUATIQUE

Point presse

Jeudi 15 mai 2014 à 18 heures



Rappel

Implanté sur une parcelle de 11 768 m² le centre aquatique a été initialement construit en 1973 sur un espace peu urbanisé situé en bordure est de la plage municipale existante.

Depuis quelques années, le quartier a subi une véritable mutation avec la construction d'un restaurant Mc Donald, d'un multiplexe « les Toiles du Lac », de logements haut standing, d'une résidence hôtelière, d'un restaurant-casino-bowling « Le Poker bowl » et dernièrement d'un hôtel restaurant centre de remise en forme, la restructuration des voiries, parkings et enfin la voie cyclable et piétonne assurant la liaison entre la promenade sur berges le long de la RD 1201 et le petit port tout récemment entièrement réaménagé.

Le nouveau centre aquatique, conçu par le cabinet d'architecture Po&Po participe désormais à l'expression architecturale résolument moderne de ce quartier.

Géré depuis 1973 par la ville d'Aix-les-bains, le centre nautique est devenu en janvier 2010 une compétence communautaire avec intégration du personnel dans les effectifs de la CALB et de l'établissement dans son patrimoine.

Au vu du diagnostic et des études conduites par la ville avant le transfert, faisant ressortir d'importants signes de vétusté du bâtiment, la Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget a engagé en 2012 un important programme de rénovation.

1 - Restructuration complète du bâtiment (décembre 2012/avril 2014)

➤ Nature des travaux

- remplacement de l'ensemble de l'enveloppe du bâtiment qui montre des signes de vétusté (toiture et façades) avec une extension au sud y compris pour le sous-sol,
- une nouvelle ligne architecturale pour une intégration dans un environnement en mutation,
- une réorganisation de l'entrée sur la façade sud par un parvis spacieux donnant sur un hall d'accueil fonctionnel et un espace de convivialité avec bar/restaurant accessible par les accompagnants,
- la création d'un espace « accueil » plus spacieux et convivial (avec snack-bar, connexion wifi, zone accessible pour accompagnants, signalétique ...)
- Mise aux normes pour l'accessibilité des personnes handicapées : ascenseur desservant tous les niveaux, rampe d'accès, signalétique, borne audio ...)
- reconstruction et réorganisation de l'ensemble des annexes baigneurs (vestiaires individuels et collectifs, douches, sanitaires, infirmerie)
- création de nouveaux espaces (vestiaires du personnel, salle de réunion, régie, locaux techniques),
- remplacement du système de traitement d'air pour apporter une ambiance intérieure confortable,
- traitement de l'acoustique,
- création d'un « canal » permettant de rejoindre le bassin extérieur à partir de la halle sans sortir de l'eau,
- rénovation du carrelage des bassins intérieurs.

Le projet et le chantier ont été conduits dans le respect des normes Haute Qualité Environnementale (HQE)

A noter :

Fonctionnalité et usages :

La maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre ont associés l'ensemble des acteurs et publics du centre aquatique en créant des comités de pilotage qui permettent de prendre en compte les remarques et souhaits des usagers, des clubs sportifs et du personnel exploitant

Accessibilité pour les personnes handicapées :

Un large chapitre de l'étude de faisabilité et du programme a été consacré à la mise aux normes pour personnes en situation de handicap : des cheminements horizontaux et verticaux, des sanitaires, des douches, le traitement des places de stationnement, le choix des couleurs, la mise en place d'une borne audio etc...

Un dispositif type ascenseur mobile permettra l'accès à tous les bassins. Une signalétique, des marquages et des guidages faciliteront les déplacements des malvoyants.

Les associations de handicapés ont été associées à la définition des travaux et leurs remarques (sol anti dérapant, accès bassins, guidage au sol, préhension des poignées...) ont été consignées et prises en compte par les concepteurs.

➤ Calendrier :

- 2010 : réalisation d'un programme
- 2011 : procédure de consultation Maître d'œuvre - le cabinet Po&Po retenu à l'issue du Concours d'architecture
- 1er semestre 2012 : phase études et conception
- été 2012 : consultation des entreprises - attribution des lots automne 2012
- décembre 2012 : début des travaux
- délais contractuels : 17 mois, **achèvement prévu fin avril 2014**
- **livraison : 16 mai 2014**, soit 15 jours de retard malgré l'ajout du remplacement du carrelage des bassins intérieurs en cours de chantier et des travaux de réhabilitation réalisés dans des volumes contraints

2 - Aménagement des abords du bassin olympique (avril 2014 – début juillet 2014)

➤ Cette 2^e phase de travaux concerne :

- la suppression de la couverture mobile
- le remplacement et rénovation des réseaux (alimentation en eau potable, eaux pluviales et usées, éclairage)
- Rénovation des revêtements de surface par un béton sablé
- Installation d'écrans coupe-vent et la construction d'un abri pour les groupes afin de permettre les activités sportives et d'apprentissage dans les meilleures conditions possibles.

➤ Calendrier

- avril 2014 : début des travaux
- début juillet 2014 : livraison

3- pour mémoire, la pataugeoire extérieure a fait l'objet d'une rénovation/ mise aux normes en 2012.

Ainsi, à partir du mois de juillet 2014, c'est un centre aquatique (bâtiments et extérieurs) entièrement rénové et mis aux normes qui sera ouvert au public.

La saison estivale 2014

Fonctionnement :

- 30 salariés permanents et 30 saisonniers pour un accueil optimisé
- Une reprise de l'activité des clubs 26/05/2014
- Une reprise des activités : aquagym, apprentissage de la natation des jeunes : 19/05/2014
- Des lignes d'eau réservées « grand public » à l'intérieur

Les tarifs (mai/juin) : voir ci-après

A noter : Toutes les cartes d'abonnement postérieures au 1^{er} septembre 2012 et encore créditées d'entrées seront échangées sans perte pour l'utilisateur.



CENTRE AQUATIQUE
Aix-les-Bains

Mai - Juin 2014

HORAIRES D'OUVERTURE

du 1er mai au 30 juin 2014
Tous les jours de 10 h à 19 h

Toboggans plage : 10 h 30 à 18 h 30

Tous les renseignements de ce flyer sont sous réserves des évolutions et aléas du chantier de rénovation



Communauté d'Agglomération du Lac de Bourget

TARIFS

Entrées unitaires

Valable uniquement le jour d'achat

Adulte : 4€
Étudiant, handicapé : 3€
Enfant 3 à 17 ans inclus : 3€
Enfant moins de 3 ans : gratuit

Tarif réduit sur présentation d'un justificatif

Forfaits horaires

Valable deux ans à compter de la date d'achat

10 heures : 27,00€
20 heures : 48,60€
30 heures : 64,80€

Décompte à la minute. 35minutes mini.

Abonnement, résident CALB

Valable deux ans à compter de la date d'achat

	Adultes	Enfants
10 entrées :	36,50€	28,70€
20 entrées :	70,20€	53,30€
30 entrées :	97,20€	73,80€
40 entrées :	124,20€	94,30€
6 mois :	247,70€	185,80€

6 mois handi ou 60 ans : 101,50€
1 an handi ou 60 ans : 172,60€

Abonnement, hors CALB

Valable deux ans à compter de la date d'achat

	Adultes	Enfants
10 entrées :	43,20€	32,70€
20 entrées :	81,00€	61,50€
30 entrées :	113,40€	86,10€
40 entrées :	145,80€	110,70€
6 mois :	290,30€	218,20€

6 mois handi : 101,50€
1 an handi : 172,60€

Remplacement de la carte d'abonnement : 5,10€
(Perte ou détérioration de la carte.)

ACTIVITES

Leçons de natation jeunes débutants (6 à 10 ans)

- Test préalable
- 10 séances - Tarif : 65,10 €

* Lundi et jeudi
OU * Mardi et vendredi

Aguasports (à la séance)

Séance sans réservation - Tarif : 7 €

AQUASPORTS	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
9H15-10H	AQUAFITNESS	AQUAGYM	AQUAPOWER	AQUAFITNESS	AQUAGYM	AQUAFITNESS
12H15-13H		AQUAGYM			AQUAFITNESS	
18H15-19H	AQUAFITNESS	AQUAPOWER		AQUAGYM	AQUAPOWER	
19H-19H45			AQUAPOWER			

Niveau 1 - aquagym : amélioration de la condition physique, utilisation de matériel simple et varié

Niveau 2 - aquafitness : raffermissement du corps, amélioration de l'endurance par un travail cardio

Niveau 3 - aquapower : travail intensif permettant de développer la résistance à l'effort, dépense énergétique importante



Place Daniel Rops
73100 Aix-les-Bains
Tél : 04 79 61 48 80
E-mail : centreaquatique@calb.fr
www.agglo-lacdubourget.fr

Short & nourriture interdits dans l'espace piscine (bassins couverts)
En cas d'orage, la plage peut être évacuée sans remboursement.

Venez profiter de :

Bassins couverts (en fonction des évolutions du chantier de rénovation) :

- 25m, bassin d'apprentissage, pataugeoire, bassin d'activités

Plage :

- pelouses avec accès au lac
- toboggans
- pataugeoire
- restaurant de plage
- Trampolines, Aires de jeux, Terrains de sport

- Crédits photos : C. Baudet, ac-compléto

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

A partir de début juillet 2014 – bassins couverts, bassin extérieur et plage

INAUGURATION SAMEDI 5 JUILLET 2014